

LES PUBLICATIONS DU LABO DE L'ESS

LES CIRCUITS
COURTS
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE
ET SOLIDAIRE

Sommaire

INTRODUCTION	4
PRÉAMBULE	5
• Contexte	6
• Définition d'un circuit court de l'ESS	7
EXEMPLES	9
• L'Open Data	
• L'Energie	10
• La Finance	
• L'Habitat	13
• La Culture	15
• La Santé	17
• Le Commerce équitable	18
DU MICRO AU MESO :	
VERS LE MACRO	19
• Une approche structurante multi-sectorielle	
• Du micro au macro	22
CONCLUSION	25
PROPOSITIONS DE DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS DE L'ESS	26

DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS DE L'ESS

Le sujet des circuits courts a été abordé dès la mise en place du LABO de l'ESS et le travail des 60 propositions pour une autre économie. Elle a été soulignée dans le cadre des Etats Généraux (à travers les Cahiers d'espérances) et a fait l'objet d'un des douze thèmes issus des quatre axes de travail du LABO de l'ESS : organiser, financer, réguler, développer.

En mars 2012, un groupe de pilotage a été constitué sur le thème : « Développer le concept et l'organisation des circuits courts au sens large : habitat, finance, culture, santé, éducation et alimentation ». Ce groupe est composé de nombreuses initiatives de terrain.

GRUPE DE TRAVAIL //////////////////////////////////////

Julien Adda • FNAB, Délégué Général

Amandine Albizzati • La Nef, Responsable des relations institutionnelles

Erwan Audoult • Crédit coopératif, Responsable « partenariats et microcrédits »

Astrid Bouchedor • MIRAMAP (Mouvement interrégional des Amap), Chargée de mission « finances solidaires »

Andrew Canva • CODES 91 (Comité Départemental d'Education pour la Santé), Président

Dominique Carliez • CIGALES-Garrigues, Administrateur

Jean-Marc Governatori • Alliance écologiste indépendante, Co-secrétaire national

Richard Hasselmann • Libr'Acteurs, Président-fondateur

Bernard Mérand • CRES Bretagne (Chambre régionale de l'économie sociale), Délégué général

Louise Pharabod • SPEAR, Responsable des relations épargnants

Anita Protopappas • Coopetic, Gérante associée

Mélanie Theodore • FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France), chargée de mission circuits courts

Olivier Tura • Tremolino, Administrateur « Développement Economie Sociale et Solidaire »

JANVIER 2013, MISE À JOUR JUIN 2013

Travail réalisé sous la direction de Françoise Bernon.

Animation du groupe de pilotage par Melissa Derio et Lucie Germain.

Rédaction du document assurée avec l'appui de Mahalath Pain.

Préambule

Le concept de circuit court est encore très fortement lié au secteur alimentaire. Pourtant l'analyse des « Cahiers d'espérances » et des « 60 propositions pour une autre économie » a permis de mettre en valeur cette approche, en plein développement sur un ensemble de secteurs. C'est pourquoi nous avons réuni un groupe de pilotage composé d'experts sur différents secteurs (alimentaire, culturel, santé, logement...).

Le développement de nouvelles technologies facilite les relations commerciales directes. L'apparition récente de plateformes internet mettant en relation consommateurs et producteurs en atteste. Cette nouvelle manière de faire du commerce est communément assimilée à la définition succincte suivante : « limitation des intermédiaires entre celui qui produit et celui qui consomme ».

Pour les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), la notion de circuit court recouvre bien plus de critères. Afin de préserver toute la richesse de ce concept, appliqué dans des secteurs divers, nous avons souhaité préciser les choses en théorisant une définition propre aux circuits courts de l'ESS.

L'objectif de ce document est d'intégrer cette forme d'organisation comme une composante essentielle de l'Economie Sociale et Solidaire¹. Rappelons que l'ESS se structure autour de valeurs essentielles telles que la gouvernance démocratique, la non lucrativité ou lucrativité limitée, la finalité sociale ou sociétale de l'activité et encore l'ancrage territorial. Les circuits courts de l'ESS intègrent aussi ces caractéristiques puisqu'ils s'inscrivent dans le même référentiel de valeurs.

Le LABO, en collaboration avec des acteurs de l'ESS et des territoires, a engagé une réflexion sur l'organisation des circuits courts de l'ESS en se fixant les objectifs suivants :

- Définir et préciser la notion de circuit court de l'ESS et ce qu'elle recouvre
- Identifier les leviers à créer afin de soutenir l'essor de cette approche

1) Cf. la définition de l'Economie Sociale et Solidaire sur le site du LABO de l'ESS : <http://www.lalabo-ess.org/?+-ESS-+>

CONTEXTE

Les récentes polémiques dans le domaine alimentaire, et dans le secteur du surgelé notamment, ont mis en lumière le caractère invraisemblable, par leur complexité, des circuits d'approvisionnement et de fabrication. La question des circuits courts est éminemment d'actualité et mérite une attention importante des décideurs.

D'une façon générale, l'absence d'équité et la complexité des modes d'échange et de consommation entraîne des effets néfastes tant au plan social qu'économique. L'opacité des échanges liés à la mondialisation conduit à réagir et les exemples se multiplient pour répondre au souhait d'échanges plus transparents entre consommateurs et producteurs.

Dès les années 60, le Japon, préoccupé par la multiplication des scandales sanitaires et l'accroissement de l'insécurité alimentaire, réfléchit à une solution alternative au commerce moderne, avec les « Teikei »². Consommateurs et producteurs s'unissent dans le but de réinstaurer un rapport direct entre eux, ainsi que des modèles de culture, de distribution et de consommation sains et sans risques pour l'environnement. Les « Teikei » sont les ancêtres du circuit court dans

l'agroalimentaire ; ils ont d'ailleurs inspiré les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), symbole du regain d'intérêt pour les circuits courts dans les années 2000. Ces associations réhabilitent les relations directes entre consommateurs et producteurs. Citoyens et paysans se regroupent pour organiser des échanges de paniers alimentaires, échanges fondés sur des valeurs d'équité, de confiance et de transparence. A côté des circuits de proximité existent des producteurs bio caractéristiques de cette filière née en marge de l'agroalimentaire conventionnel.

Cette relation se caractérise par deux éléments fondateurs : une charte de fonctionnement co-écrite par les différentes parties prenantes et signée par tous les adhérents d'une part ; un engagement des consommateurs à acheter une part de la production quelle que soit la récolte, en contrepartie d'une livraison régulière et à prix constant d'aliments sains, d'autre part.

Ce type d'organisation va au-delà de la simple relation commerciale, elle permet de regrouper des citoyens ayant pour volonté la préservation des fermes de proximité, ainsi qu'un savoir-faire respectueux des ressources humaines et de l'environnement. Elles se structurent autour de valeurs fortes telles que la transparence, la solidarité, la convivialité ou encore l'écologie.

2) *Le Japan Organic Agriculture Association (JOAA), un des groupes fondateurs des Teikei, donne la définition suivante : « Teikei vise à créer un système alternatif de distribution, non dépendant du marché conventionnel. Bien que la forme des Teikei varie, c'est tout simplement un système de distribution directe. Pour parvenir à son émergence, les producteurs et les consommateurs ont dû parler et approfondir leur connaissance mutuelle : aussi bien les uns que les autres fournissent du travail et du capital pour pérenniser le système. (...) Le Teikei est non seulement une idée pratique mais aussi une philosophie dynamique pour que les gens pensent une meilleure façon de vivre à travers l'interaction entre producteurs et consommateurs. »* (<http://www.joaa.net/english/teikei.htm>)

DÉFINITION D'UN CIRCUIT COURT DE L'ESS

Notre réflexion s'est nourrie d'exemples dans différentes branches d'activités comme l'alimentation, la culture, l'environnement, le logement, la santé,... et a abouti à une définition commune.

LA DÉFINITION DES CIRCUITS COURTS DE L'ESS EST AINSI FORMULÉE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL :

Une relation transparente entre plusieurs acteurs de l'économie obéissant à 4 critères incontournables :

- > La création de liens sociaux et de coopération
- > L'équité dans les échanges financiers
- > Une approche participative
- > Une logique pédagogique

La création de liens sociaux et de coopération

L'organisation en circuit court de l'ESS facilite la création de liens sociaux et la pratique de la coopération. Ce fonctionnement incite les citoyens à se rencontrer, à s'organiser et à travailler ensemble. Les acteurs sont solidaires et interdépendants, chacun forme le maillon d'une chaîne au sein de laquelle il occupe une position nécessaire au devenir de l'ensemble. Les acteurs sont donc liés les uns aux autres par une proximité géographique et/ou par une proximité d'intérêts.

La connaissance et la confiance entre les parties instaurent un cercle vertueux garant de bonnes relations. Ces éléments sont indispensables au bon fonctionnement d'une coopération entre acteurs aux intérêts divers.

L'équité dans les échanges financiers

La notion d'équité est certainement la plus complexe à définir sur les quatre critères retenus, car elle renvoie à des notions complexes de juste prix, juste répartition ou encore d'égalité dans les échanges. Ainsi, le fournisseur créateur de services ou de produits obtiendra une rémunération à hauteur de sa contribution à la création de richesses. Le citoyen consommateur obtiendra in fine un prix à hauteur de la qualité du service ou du produit. L'équité et la transparence entre les parties prenantes sont des dimensions primordiales puisque elles représentent le ciment de cette relation.

Une approche participative

Au cœur des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, l'approche participative est incontournable dans la définition des circuits courts de l'ESS. Il s'agit pour les citoyens de se réapproprier les moyens d'exercer leur responsabilité dans l'organisation de la communauté et de développer ainsi une dynamique participative. Cela suppose une co-construction des modes d'interactions entre les parties prenantes.

Une logique pédagogique

La logique pédagogique est certainement l'une des singularités de cette organisation, totalement intégrée au fonctionnement en circuit court de l'ESS. S'impliquer dans une interaction circuit court de l'ESS suppose que les parties prenantes s'intéressent à leurs réalités et besoins respectifs. Elles acceptent tacitement d'être sensibilisées à divers sujets, de prendre en considération la position des uns et des autres.

Dans certains cas, cela revient à adopter une démarche d'éducation populaire permettant de former des citoyens critiques et de leur faire prendre conscience de leur capacité à agir sur leur environnement pour le transformer.

Exemples

Si les circuits courts sont bien repérés et connus dans le domaine de l'alimentation, il existe d'autres secteurs dans lesquels des initiatives de ce type s'organisent.

L'OPEN DATA

L'Open Data (en français « données ouvertes ») est la mise à disposition publique d'informations brutes - la plupart du temps au format numérique - librement accessibles, réutilisables et modifiables par tous. C'est un outil démocratique d'aide à la décision : l'ouverture des données permet aux citoyens d'être informés sur des sujets variés³ et de participer eux-mêmes en partageant leurs propres données. La diffusion des données « brutes » à un maximum de personnes suppose que tous aient les compétences (techniques, statistiques, juridiques, etc.) et la capacité à les lire, ainsi qu'à les traiter.

Open Food Fact

Open Food Facts est une base de données libres et ouvertes référençant les produits alimentaires du monde entier et les informations qui y sont associées : labels (bio, commerce équitable, AOC, etc.), ingrédients, allergènes, additifs, composition nutritionnelle, lieu d'emballage et/ou de fabrication etc. La mise à disposition de ces informations permet aux consommateurs d'être informés sur la nature et sur l'origine des produits qu'ils consomment.

Création de liens sociaux et de coopération	Equité dans les échanges financiers	Approche participative	Logique pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration et rencontre virtuelle des membres pour construire et développer la plateforme 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité bénévole, les données sont disponibles gratuitement et pour tout usage 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des membres pour faire vivre la plateforme • Outil d'aide à la décision démocratique 	<ul style="list-style-type: none"> • Outil pour remonter à la source d'une information et faire sa propre interprétation • Echange d'expériences et de savoir-faire entre contributeurs

³ Il s'agit d'informations d'intérêt général, souvent réservées à des spécialistes (système politique, droit, finances, alimentation...)

L'ÉNERGIE

Dans le domaine des énergies renouvelables, de nouveaux circuits de proximité se développent. Dans l'Orne, par exemple, **Bois Bocage Energie** est un précurseur des filières d'approvisionnement en bois énergie.

Bois Bocage Energie

Cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) organise une filière de production et de distribution locale de plaquettes de bois pour chaudière issues de l'entretien des haies bocagères : produit local, rapport qualité/prix et respect de l'environnement sont garantis. La coopérative normande associe l'ensemble des parties prenantes à la gouvernance de l'entreprise (agriculteurs/fournisseurs de bois, consommateurs finaux, élus, associations de défense de l'environnement...). Elle compte aujourd'hui près de cent quatre-vingt associés, dont une centaine de producteurs. Un Comité d'Éthique et d'Orientation a été mis en place et rassemble un représentant de chaque antenne locale présente sur le terrain.

Création de liens sociaux et de coopération	Équité dans les échanges financiers	Approche participative	Logique pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> • Economie locale qui profite aux acteurs du territoire • Développement d'actions entre agriculteurs, collectivités locales et particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfices reportés en réserve impartageable • Rapport gagnant-gagnant : <ul style="list-style-type: none"> - rémunérer correctement le travail des producteurs - vendre le bois un prix correct pour le client en évitant une spéculation 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail commun entre différents acteurs • Participation démocratique de chacun aux décisions (SCIC) • Participation des différentes parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche pédagogique de l'environnement • Journée d'information et d'échanges, ateliers et démonstrations pour combattre les freins à l'exploitation de haies

LA FINANCE

Les outils financiers solidaires⁴ sont un bon exemple de circuit court de l'ESS. Ainsi, la finance participative permet aux épargnants de soutenir directement, par un apport financier durable (sous forme de don, de prêt ou de fonds propres), un projet ou une entreprise qu'ils choisissent eux-mêmes.

En France, face aux disparités d'accès aux services financiers, des initiatives se développent au plus proche des populations.

Les Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire (Cigales)

La démarche des Cigales illustre bien la logique de circuit court de l'ESS dans le secteur de la finance : il s'agit d'un groupe de personnes engagées, qui décident d'investir une partie de leur épargne dans un projet choisi collectivement.

⁴ Cf. synthèse « Les outils financiers solidaires » du 13 novembre 2012, éditée par le LABO de l'ESS.

En parallèle de l'apport en capitaux, les « cigaliers » offrent un soutien personnalisé, technique et social au porteur de projet. Ils suivent la situation financière de la structure bénéficiaire et, dès que le projet est viable, proposent au porteur de projet de racheter leurs parts.

En 2012, la Fédération des Cigales comptait 230 clubs actifs, rassemblant près de 3000 adhérents.

La Foncière Terre de Liens

Une des vocations de la Foncière Terre de Liens est de faciliter l'accès au foncier à des projets d'agriculture responsable et pérenne économiquement, et ainsi de soutenir l'installation de jeunes paysan-ne-s. Constituée en Société de Commandite par Action (SCA), la Foncière rassemble plusieurs milliers d'actionnaires soucieux de consacrer leur argent à des causes utiles. Les fermes acquises grâce à cette épargne citoyenne sont louées via des baux ruraux à clauses environnementales.

Pour définir le type de projets auxquels s'adresse le dispositif, l'association a établi des recommandations au sein d'une charte qui engage une responsabilité sociétale des acteurs, au-delà de leur apport financier. Aussi, en tant que bien fini, l'achat de terre agricole est un placement plutôt sécurisé, synonyme de garantie supplémentaire pour les investisseurs.

Enfin, les actions soutenues par la Foncière Terre de Liens doivent inclure une dimension de liens a territoire : éducation, formation, vente directe, AMAP... L'exemple des fermes « couveuses d'activités » installées en Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Languedoc... illustre cet aspect.

Société Pour une Epargne Activement Responsable (SPEAR)

SPEAR propose une finance plus humaine, transparente et créatrice de lien social. Cette coopérative de finance solidaire rassemble des épargnants soucieux de placer leur argent dans des projets éthiques et des porteurs de projets solidaires - entrepreneurs et associations - ayant un besoin de financement. Grâce à une plateforme interactive, les épargnants choisissent le projet bénéficiaire de leur argent parmi les projets solidaires proposés. Leur épargne est rémunérée, sécurisée et reversée sous forme de prêt à taux avantageux au porteur de projet choisi par l'épargnant par les banques partenaires de SPEAR qui portent le risque de défaut des projets.

SPEAR a débuté son activité en février 2012 et a déjà collecté 500 000 € d'épargne ; ce qui a permis de financer sept projets solidaires de 30 000 € à 200 000 €. Les projets financés répondent à une problématique sociale, environnementale ou culturelle et leur champ d'action se situe en France, afin que les épargnants puissent mesurer de manière concrète l'impact de leur argent.

FONDES Pays de la Loire

Depuis 2011, FONDES Pays de la Loire, fonds territorial du financeur solidaire France Active, a initié une « démarche de circuit court de l'épargne solidaire ». Celle-ci consiste à mobiliser l'épargne au niveau local pour soutenir l'emploi sur le territoire ainsi que le développement des entreprises régionales des Pays de la Loire. Les épargnants peuvent savoir à quoi sert leur épargne, comment elle est utilisée, dans quelles entreprises elle est investie au service de l'emploi et pour des projets sur leur territoire.

FONDES Pays de la Loire travaille avec les établissements bancaires et développe avec eux une gamme de produits d'épargne. Ce dispositif met l'accent sur l'organisation de la relation entre les épargnants, les établissements financiers et les bénéficiaires pour assurer la lisibilité des engagements financiers au service de l'emploi et des territoires.

Fin 2012, FONDES est ainsi engagé financièrement auprès de 226 entreprises solidaires portant 7150 emplois, pour un montant de 6,28 millions d'euros. Cette même année, FONDES a soutenu 501 projets de création d'entreprises portant 719 emplois pour un montant de 6,5 millions d'euros.

	Création de liens sociaux et de coopération	Equité dans les échanges financiers	Approche participative	Logique pédagogique
Les Cigales	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien personnalisé au porteur de projet par les cigaliers • Soutien technique et soutien social 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de rachat des parts des investisseurs • Transparence et suivi de la situation financière des porteurs de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix collectif du projet soutenu • Forte interaction entre les porteurs de projets et les cigaliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage mutuel/ échange de savoir-faire entre investisseur et porteur de projet
La Foncière Terre de Liens	<ul style="list-style-type: none"> • Lien entre citoyens en zone urbaine et milieu rural • Implication des investisseurs, liés par une cause commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Transparence et échange équitable • Faible risque de l'investissement • Responsabilité au-delà de l'apport financier 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des investisseurs dans le projet (convocation aux rencontres, bénévolat) • Coopération engagée 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux questions agricoles et aux enjeux de la préservation des terres
SPEAR	<ul style="list-style-type: none"> • Interaction entre les porteurs de projets et les particuliers qui les soutiennent par leur épargne. • Création d'une communauté d'épargnants, fédérée autour d'un projet • Possibilité de rencontre entre épargnants et porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Épargne transparente : l'épargnant choisit précisément le projet solidaire financé par son épargne • Épargne rémunératrice, déductions fiscales • Crédit solidaire : financement avantageux pour le projet solidaire afin de valoriser son impact sociétal 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection par SPEAR, validation par ses partenaires bancaires et présentation des projets sur le site • Implication des épargnants, contribution à la réussite du projet de leur choix • Retour des porteurs de projets sur leurs avancées 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des porteurs de projet dans la constitution de leur dossier financier • Renforcement de la visibilité du projet
FONDES Pays de la Loire	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de l'épargne au niveau local pour soutenir l'emploi sur le territoire • Relation entre épargnants et bénéficiaires pour assurer la lisibilité des engagements financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité de l'épargne (à quoi elle sert, sur quoi elle est placée, impact sur l'emploi...) • Structure juridique et financière solide 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication de l'épargnant dans la destination de son épargne, sens donné à l'épargne • Organisation des relations entre souscripteurs, établissements financiers et FONDES 	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension d'utilité sociale pour l'épargnant • Sensibilisation des épargnants au développement économique territorial

L'HABITAT

Le secteur de l'habitat peut aussi s'organiser en circuit court. Dans un contexte de spéculation immobilière accrue et de flambée des prix, l'accès au logement devient difficile, et ce pour une frange de population de plus en plus large. S'ajoute à cette situation un engorgement des demandes auprès des parcs immobiliers sociaux. Face à ce constat, la société civile s'est mobilisée et des alternatives émergent, comme l'habitat coopératif.

Parmi d'autres initiatives, les « coopératives d'habitants » ont comme finalité la propriété collective du lieu de vie. Il s'agit de démarches d'habitat groupé dans lesquelles les futurs habitants sont eux-mêmes maîtres d'ouvrage de leur futur immeuble.

Au-delà de la simple répartition des charges en toute transparence et avec une recherche d'équité suivant les moyens de chacun, l'habitat coopératif propose une forme de « mieux vivre ensemble ». Les charges sont partagées, mais surtout des espaces de vie communs sont aménagés pour faciliter les rencontres entre voisins.

La création de liens sociaux est facilitée par la mise à disposition d'espaces communs (jardins, terrasses et salles de vie). La coopération est de mise dans l'organisation de la vie de la résidence. Il ne s'agit pas uniquement de gérer le bâti et le volet administratif, des clubs se constituent pour permettre des échanges de services (jardinage, bricolage) au sein de la résidence.

L'approche participative se traduit par des prises de décision collégiales et par la rédaction commune d'une charte de fonctionnement.

Enfin, la dimension pédagogique est présente dans le cadre d'échanges de compétences et à travers les différents apprentissages que permet

la cohabitation intergénérationnelle, souvent mise en œuvre dans les projets de résidences coopératives.

La Maison des Babayagas

A Montreuil, la Maison des Babayagas accueille 21 femmes âgées qui souhaitent apporter leur contribution à la vie de la Cité dans une démarche d'éducation populaire. Née d'une idée de Thérèse Clerc, cette maison est un « projet politique et innovant qui veut changer l'image des vieux dans la société. Non, la vieillesse n'est pas une pathologie, c'est un beau moment de la vie et c'est l'âge de la pleine liberté ». La philosophie du projet s'appuie sur six valeurs : autogestion, citoyenneté, écologie, féminisme, laïcité et solidarité. Dans le local commun, est mis en place « l'UNIVERSITÉ du SAVOIR des VIEUX - UNISAVIE » qui assurera des échanges sur le vieillir autrement et abritera des manifestations alternatives de Montreuil. La Maison des Babayagas a été inaugurée le 29 février 2013.

Vie Grande ouverte

La conception du « vivre ensemble » peut aussi être illustrée par le projet Vie Grande ouverte, initié par l'université Catholique de Lyon (UCLy) en réponse à l'appel à projet en vue de la réhabilitation du site des anciennes prisons Saint Paul et Saint Joseph à Lyon. Ce projet réunit autour d'une éthique commune et d'une nouvelle vision de la ville les acteurs suivants : l'UCLy, Sofade/ogic l'OPAC du Rhône et Habitat et Humanisme/Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD). La réhabilitation envisagée permettra l'accueil de l'UCLY (près de 8000 étudiants/chercheurs), la création de bureaux sur 10 000 m², des commerces sur 700 m² et des logements dont 90 en accession à la propriété et une cinquantaine de logements sociaux Opac

du Rhône. Enfin, Habitat et Humanisme/EHD réaliseront un ensemble d'habitat intergénérationnel de 122 logements accueillant des personnes fragilisées sortant de l'hôpital et des étudiants à revenus modestes. L'îlot St Joseph abritera également les Ateliers de l'Entrepreneuriat Humaniste animés par Habitat et Humanisme/EHD en lien avec l'Université Catholique, l'Institut de France et des entreprises...

	Création de liens sociaux et de coopération	Equité dans les échanges financiers	Approche participative	Logique pédagogique
La Maison des Babayagas	<ul style="list-style-type: none"> Lieux de vie et de rencontres (entre les habitantes et avec les personnes extérieures) 	<ul style="list-style-type: none"> Volonté d'autogestion de la maison Mutualisation des moyens 	<ul style="list-style-type: none"> Démarche politique d'éducation populaire sur le vieillir autrement Espace dynamique et utile pour l'ensemble de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'échanges sur la vie politique, sociale et culturelle (conférences, cinémas, débats etc) Sensibilisation et pédagogie pour créer une vieillesse innovante
Vie Grande ouverte	<ul style="list-style-type: none"> Création relations citoyennes entre différentes populations Lieu de vie pour étudiants, personnes convalescentes isolées et/ou en situation de précarité. Logements intergénérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement financier ou humain des acteurs pour réaliser leur projet et le projet commun Avantage financier pour des étudiants et convalescents en situation de précarité 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention d'acteurs divers qui ont chacun leur projet mais qui collaborent pour l'unité de l'établissement qui allie logement, savoir, solidarité, mixité 	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'une université «ateliers sur l'entrepreneuriat humaniste» Sensibilisation à la thématique de la dépendance et de la précarité

L'écoconstruction aujourd'hui : quelle place pour les filières courtes ?

Alors que les cadres réglementaires de l'écoconstruction se mettent en place sur les thématiques des performances thermiques et acoustiques, de l'énergie grise et des impacts environnementaux, les valeurs sociales et économiques des techniques de construction passent, elles, au second plan.

Certes, les éco-matériaux sont caractérisés par leurs composants, les différents ingrédients qui les constituent et leur valeur environnementale, mais ils peuvent aussi être caractérisés par leurs filières de transformation pour répondre aux questions de l'utilisateur : quelle est l'origine des matières employées ? Comment sont-elles produites ? Par qui ? Comment et par qui sont-

elles transformées puis transportées ? Quel est le mode de commercialisation ?

Les filières des matériaux de construction sont souvent opaques : l'origine des matières premières est peu ou mal connue, de même que les conditions de leur transformation. Les labels appliqués sur certaines filières apportent des garanties pour l'utilisateur mais sont-ils suffisants pour assurer la transparence et l'équité à chaque étape ?

Les circuits courts de l'ESS constituent une réponse pertinente à l'ensemble de ces problématiques.

Terra Cités

Convaincue que l'habitat est un espace structurant déterminant pour notre bien-être collectif et personnel, l'équipe de Terra Cités développe des programmes d'habitats dans une démarche environnementale de la construction, d'implication et d'accompagnement des habitants et financés par recours à l'investissement éthique. Initiée en 2005, la structure a créé près de 15 projets principalement situés sur l'axe Lyon-Dijon-Paris. Les programmes s'inscrivent dans une démarche globale d'écoconstruction et sont conçus puis réalisés dans un triple souci de performance : énergétique, environnementale et sanitaire.

Création de liens sociaux et de coopération	Equité dans les échanges financiers	Approche participative	Logique pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> • Volonté d'écoute de la parole habitante • Implication et coopération des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financeurs sont des investisseurs privés éthiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois niveaux d'intégration possibles : accompagnement, implication ou participation • Approche prospective et collaborative 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un axe pédagogique autour de l'approche environnementale et volonté de sensibilisation

LA CULTURE

Les Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique (AMACCA)

Dans le domaine culturel, l'AMACCA se donne les moyens d'ouvrir un débat public à une échelle locale afin de promouvoir la création artistique et la diffusion de cultures alternatives écartées des circuits marchands ou institutionnels. Pour cela, elle repose principalement sur un financement par micro-mécénat de « citoyens-spectateurs-producteurs » constitués en groupe de spectateurs mécènes, acteurs d'une gouvernance démocratique réelle. Les entreprises locales, via un micro-mécénat adapté, et les collectivités sont aussi invitées à contribuer. Cette forme de circuit court de l'ESS permet aux citoyens de choisir les formes de culture qu'ils ont envie de soutenir (art, science, économie, etc.).

Toutes les personnes qui partagent le même territoire peuvent ainsi sortir de leur rôle de simple

consommateur et s'emparer des projets culturels. Il s'agit d'élaborer un dispositif de développement local participatif à partir des besoins et des désirs du territoire et d'orienter les projets en fonction de ceux-ci (diffusion, création, etc...). C'est à chaque AMACCA de définir ses priorités tout en respectant la charte éthique et la charte de fonctionnement du réseau AMACCA (lien au réseau, droits culturels, transparence, diversité...). Les AMACCA associent capacité politique (gouvernance démocratique) et économique (micro-mécénat) afin de créer un espace d'indépendance et d'émancipation partagé. Il s'agit de créer localement des biens communs fondés sur des valeurs d'intérêt général (réseau local/global qui permet de renforcer la synergie participative à différentes échelles).

Association pour un circuit court culturel (AP3C) Les Paniers Culture

Le principe des Paniers-Culture est de fonctionner comme une AMAP alimentaire. Des contributeurs individuels apportent une somme annuellement qui est directement et entièrement reversée aux artistes. Ainsi, à Nantes, en contrepartie d'un apport financier, les contributeurs bénéficient d'un certain nombre de paniers par an. Chaque panier est constitué 3 à 5 artistes qui sont sélectionnés par les membres de l'association. Ils proposent des biens culturels (CD, BD, livre, place de spectacle, etc.) et de concerts en appartements ou de création partagée associant les contributeurs.

La principale différence entre une AMACCA et le Panier-Culture concerne la contrepartie économique. Comme dans une AMAP, un contributeur financier du Panier-Culture, en contrepartie d'un apport financier annuel obtient un panier composé de biens culturels. L'AMACCA, quant à elle, fonctionne comme un club d'investisseur utilisant la loi sur le mécénat. Elle permet ainsi aux contributeurs de défiscaliser 66% du montant de leur apport financier pour un projet artistique.

	Création de liens sociaux et de coopération	Equité dans les échanges financiers	Approche participative	Logique pédagogique
AMACCA	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre entre artistes et spectateurs • Echanges culturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Confiance et transparence entre les parties • Juste rémunération et reconnaissance pour l'artiste • Juste prix et qualité pour le spectateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Les citoyens sont co-créateurs de projets artistiques et deviennent « spectateurs-producteurs » • Soutien financier apporté aux artistes éloignés du marché de l'art 	<ul style="list-style-type: none"> • Considérer l'art autrement que comme un bien de consommation • Reconnaissance du travail de l'artiste
Paniers Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre puis lien direct (contrat) entre des artistes et des consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Le prix du panier est fixé de manière équitable : il permet aux artistes de couvrir leurs frais de production et de dégager un revenu décent, en restant abordable 	<ul style="list-style-type: none"> • Les paniers sont composés d'une offre qui associe le contributeur • Engagement/participation des consommateurs dans leur manière de consommer 	<ul style="list-style-type: none"> • Action citoyenne pour le consommateur • Sensibilisation au travail des artistes et à la culture

LA SANTÉ

Ce domaine est également concerné par l'approche en circuit court, par exemple avec la démarche communautaire. (maintenir) Des gestionnaires de Maisons de santé proposent un ensemble de services sanitaires sur un même lieu dans un esprit de proximité. Pour eux, au-delà des soins médicaux, il s'agit d'impliquer la population dans la définition des priorités de santé, notamment grâce à une démarche d'éducation pour la santé et de prévention.

Ici, c'est la démarche communautaire et l'éducation à la santé qui priment, au-delà même de la notion de proximité de la santé.

La Place santé

La Place santé, centre de santé communautaire⁵, situé au quartier Francs Moisisins / Bel Air à Saint-Denis (Seine Saint-Denis), est un établissement où les habitants sont perçus comme « acteurs de leur propre santé ». Ce sont d'ailleurs les résidents qui ont participé à l'élaboration de ce projet.

Consultations médicales, activités de prévention et de sensibilisation, rencontres sur les thèmes autour de la santé, accompagnements dans les démarches sont gérés de manière collaborative grâce au Comité d'Habitants Usagers Citoyens. Celui-ci a pour vocation de travailler, notamment, sur les besoins de santé du quartier. Il met en œuvre des actions et évalue leur efficacité.

Le financement de la structure est assuré par les soins facturés et les fonds publics.

Création de liens sociaux et de coopération	Equité dans les échanges financiers	Approche participative	Logique pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> • Rassemblement d'habitants autour du projet. • Implication de la population, repérage collectif des dysfonctionnements, des besoins et des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultations de médecine générale au tarif sécurité sociale avec le tiers payant 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion collaborative grâce au Comité d'Habitants Usagers • Participation des citoyens à l'élaboration du projet, ils sont acteurs de leur santé. Décloisonnement professionnel et institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Actions collectives de promotion de la santé, musicothérapie, médiation • Actions thérapeutiques (Education Thérapeutique du patient, atelier santé citoyenne)

⁵ Le support théorique et pratique de l'action de santé s'appuie sur le concept de santé communautaire plus développé en Belgique (maison médicale) et au Québec.

LE COMMERCE ÉQUITABLE

Tudo Bom

Fruit d'une collaboration entre un entrepreneur français et un groupe de couturières brésiliennes, Tudo Bom est une marque de prêt-à-porter qui confectionne ses produits à partir de coton biologique cultivé au Brésil. Tudo Bom fonctionne selon les principes du commerce équitable et travaille exclusivement avec des producteurs qui pratiquent une agriculture familiale, saine et respectueuse de l'environnement. En préservant leur autonomie, la marque de textile permet une juste répartition des ressources économiques et participe à la pérennité de ce mode d'agriculture. La marque souhaite « mettre un visage sur les produits ». et a mis en place un suivi avec lequel il est possible de connaître le couturier de chaque produit (le nom est inscrit sur l'étiquette et sur le site internet).

Création de liens sociaux et de coopération	Équité dans les échanges financiers	Approche participative	Logique pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre entre un entrepreneur français et un groupe de couturières brésiliennes puis collaboration • Soutien de l'entrepreneuriat de petites structures 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce équitable : achat du coton à un prix «juste» directement auprès des agriculteurs et rapport qualité/prix pour le consommateur • Permet de rééquilibrer les pouvoirs économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des agriculteurs dans leurs projets de développements en travaillant avec eux et les partenaires locaux (ONG et gouvernement) sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à l'agriculture biologique du coton et au commerce équitable

L'ensemble de ces exemples démontrent qu'il existe une interdépendance des différents secteurs de l'ESS lorsque ceux-ci sont organisés en circuits courts. Si la notion de proximité est souvent associée aux circuits courts, il est également possible de les envisager à travers des approches internationales.

Du micro au meso : vers le macro

L'approche des échanges organisés sous le prisme des circuits courts de l'ESS conduit les structures à une réflexion globale, voire à une convergence de leurs actions, à la fois économique, sociale et environnementale.

L'analyse des circuits courts, tels qu'ils sont conçus par les acteurs, nous permet d'affirmer qu'il n'existe pas de modèle unique de développement. Ces processus intègrent une dimension d'innovation qu'elle soit technique, organisationnelle, sociale ou de gouvernance.

Ces nouvelles logiques nous conduisent à repenser l'organisation des réseaux économiques des filières et des interfiliales.

UNE APPROCHE STRUCTURANTE MULTI-SECTORIELLE

Chaque exemple développé précédemment montre qu'un circuit court de l'ESS peut être pensé dans une dimension plus globale. Il existe des interconnexions possibles entre filières, qui constitueraient un tissu des circuits courts de l'ESS à échelle meso-économique⁶, structuré autour des valeurs essentielles de ce mode d'organisation. Ces coopérations construisent une économie vertueuse.

Au même titre que les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) ou les outils financiers solidaires⁷, l'approche que nous décrivons ici, peut être considérée comme une forme d'organisation structurante. Les circuits courts développés par les acteurs de l'ESS sont au cœur d'initiatives innovantes de par leur mode d'organisation atypique.

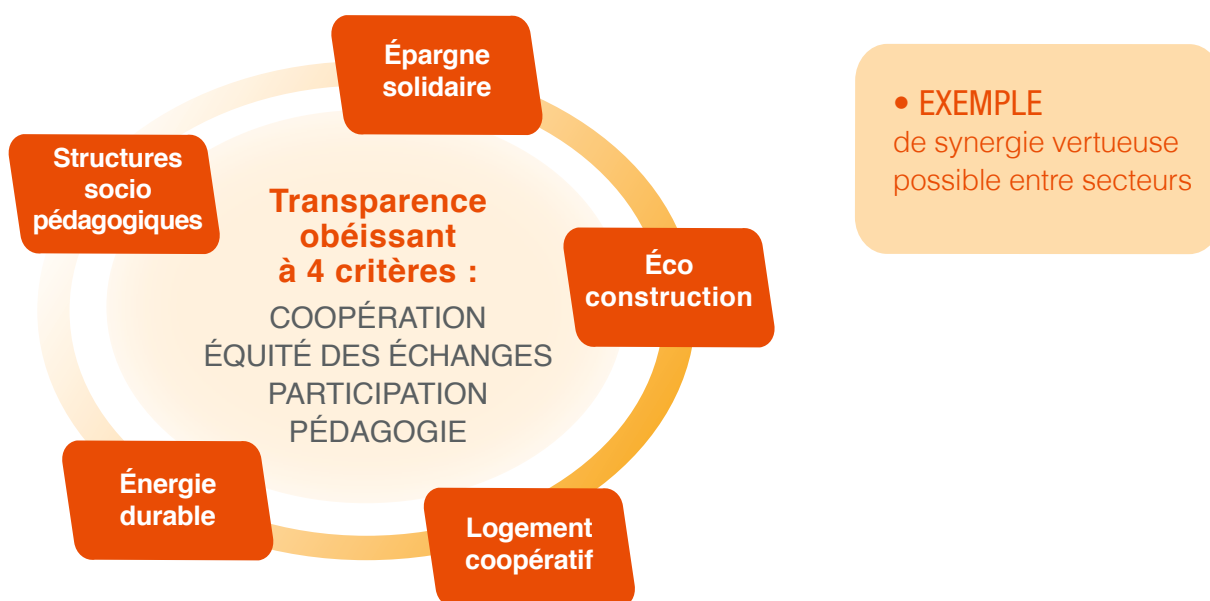
Les connexions et coopérations s'établissant sur un mode « circuits courts » peuvent constituer des filières nouvelles. Nous pensons notamment aux recherches de solutions alternatives dans la protection du patrimoine environnemental, les énergies renouvelables, le recyclage des déchets...

6) Analyse d'un secteur, d'une filière, d'une branche ou d'une région. Ce terme apparu durant les années 80, désigne l'intermédiaire entre macro-économie et micro-économie.

7) Voir les dossiers du LABO de l'ESS sur ces thèmes : <http://www.lalabo-ess.org/>

Un développement à plus grande échelle peut être organisé sur la base de ces formes d'échanges en circuit court.

Le schéma ci-dessous synthétise un exemple d'organisation en circuits courts de l'ESS qui prend en compte les quatre critères de la définition dans la structure globale et au sein de chaque filière.



L'organisation d'un circuit court concerne tout autant la collectivité que les entreprises ou les usagers, elle répond à un intérêt collectif. Dans cet esprit, les groupements, associations ou coopératives, apportent un cadre d'intervention commun. A titre d'exemple, les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) permettent de regrouper des acteurs du public et du privé et les usagers dans un objectif commun, comme cité précédemment dans l'exemple de Bois Bocage Energie.

Aujourd'hui, un certain nombre de structures dont le mode de fonctionnement répond à nos quatre critères existe déjà. La synergie de ces acteurs pourrait être organisée en circuits court de l'ESS pour répondre au développement économique du territoire sur la base de notre cercle vertueux. Les exemples à suivre montrent que des alternatives se développent encore de manière éparse. « L'intérêt est d'analyser par quels processus se construisent ces circuits courts, comment ils s'articulent à l'échelle du territoire et entre les différents acteurs, quels sont les facteurs déclencheurs et les moteurs »⁸.

8) Extrait du Rapport final de l'Institut CDC pour la Recherche, publié en Janvier 2013.

En matière d'épargne solidaire, des fonds peuvent être consacrés à des projets d'écoconstruction, à l'instar de Terra Cités qui s'est associée à la Nef pour mettre en place le dispositif « Bâti Cités ». Il s'agit d'un mode de financement qui fait le lien entre porteurs de projets en matière de construction écologique et investisseurs citoyens.

Une autre solution d'épargne permet de concilier écologie et accès à la propriété des revenus modestes. Il s'agit de la foncière Chênelet, qui favorise les placements d'épargne écologiques et solidaires. Cette foncière soutient notamment la construction du projet « Habionome », un bâtiment bio-sourcé⁹, à faible consommation énergétique, réalisé de manière participative au cœur de Paris. Il utilisera des panneaux de paille avec un enduit intérieur en terre crue ou en béton de chanvre afin de réduire l'impact environnemental. Cette initiative s'inscrit dans la lutte contre la précarité énergétique et illustre la passerelle possible entre logement coopératif et énergie. L'association Habicoop, qui promeut ce mode de construction, est partenaire du projet.

Par ailleurs, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Enercoop, créée en 2005, réunit des sociétaires pouvant avoir des ambitions divergentes (producteurs, consommateurs, associations, collectivités locales et salariés de la SCIC), autour d'un même projet. C'est la seule coopérative en France à s'approvisionner entièrement et directement auprès de producteurs d'énergie renouvelable (éolien, solaire, hydraulique, biogaz). L'ambition d'Enercoop est de développer ce modèle au niveau local dans un objectif de décentralisation de la production et des décisions. Plusieurs Cigales sont sociétaires d'Enercoop. Différents acteurs de l'Economie sociale et solidaire, de la protection de l'environnement et des énergies renouvelables ont contribué à la fondation de ce fournisseur d'électricité d'un nouveau genre comme par exemple le Comité de Liaison Energies Renouvelable (CLER¹⁰), réseau pour la transition énergétique. Cette tête de réseau regroupe des associations, des entreprises privées et des organisations publiques représentant l'ensemble des filières d'énergie renouvelable.

Comme nous l'avons évoqué dans la présentation de la Maison des Babayagas, les constructions ou logements participatifs peuvent intégrer des lieux collectifs et pédagogiques qui complèteraient la logique de notre cercle vertueux.

9) « La notion de matériaux « bio-sourcés » désigne d'ordinaire les matériaux d'origine végétale ou animale tels que le bois, la paille, le chanvre, la plume, etc. » (Selon le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie)

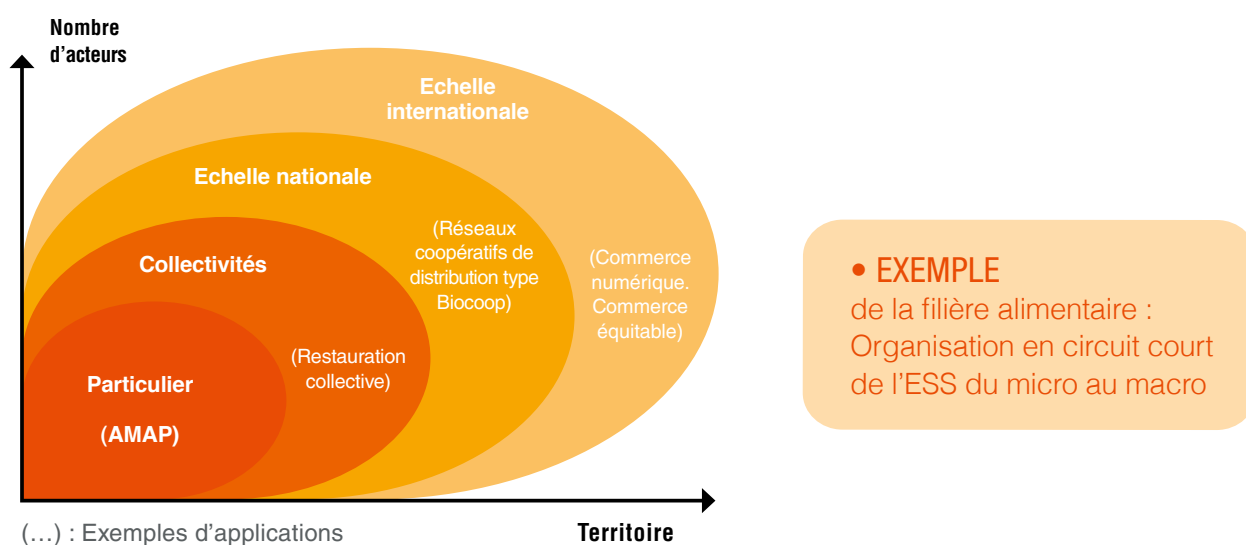
10) Le CLER, Réseau pour la transition énergétique, est une association agréée de protection de l'environnement créée en 1984, qui a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Aujourd'hui, le CLER fédère un réseau de près de 200 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire.

DU MICRO AU MACRO

La volonté de revenir à une économie plus respectueuse de l'environnement et équitable ouvre des potentiels d'évolution exponentielle aux acteurs de cette nouvelle démarche.

La somme et la mise en lien d'initiatives en réponse aux besoins des citoyens font système et s'organisent aujourd'hui avec la force de frappe d'une macro-économie. L'approche circuit court de l'ESS et les critères qui la caractérisent sont de fait l'ADN de cette construction macro-économique.

Pour imaginer cette idée, nous avons choisi l'exemple de la filière alimentaire qui, à partir d'initiatives territoriales, peut in fine être organisée et distribuée à l'échelle nationale ou internationale.



Le circuit court est un réseau économique dans lequel le nombre d'intermédiaires est limité afin d'apporter, d'une part, un revenu équitable aux producteurs et d'autre part, des prix accessibles aux consommateurs (prix équitable) et une transparence sur les méthodes de production et la répartition équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs de la filière de distribution. Une filière peut être organisée localement en circuit court, et construite sur un territoire restreint. Toutefois, si les circuits courts contribuent au maintien d'une économie territoriale, nous pensons que des perspectives liées à certains produits ou services peuvent infuser au niveau national.

Les organisations économiques de producteurs bio et leur réseau de référence (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique des régions de France) préfèrent parler de « circuits de proximité » pour traduire le besoin d'intermédiation dans la constitution d'une logique de « vente directe ». Un exemple significatif est l'expérience des biocabassolaires organisés par la structure Norabio avec le Conseil Général du Nord : maraichers bio péri-urbains, plate-forme logistique d'insertion, circuits de distribution des paniers via la médiation d'association de quartiers auprès des familles dans le cadre de cours de cuisine¹¹.

11) Voir le recueil de la FNAB donnant des exemples de circuits courts à vocation sociale

Pour autant, « circuit court » ne se résume pas à « circuit de proximité »

Le mode opératoire et le territoire des filières en circuits courts de l'ESS sont dépendants du type de matériaux utilisés et des modes de transformation. Ainsi, la production du chanvre et du lin implique des agriculteurs et leurs coopératives, puis des transformateurs, des distributeurs et des utilisateurs. Pour la laine, le contexte économique attaché à une production mondiale nécessite une organisation particulière lors des différentes phases de transformation.

Comme les filières bois dépendent pour beaucoup d'un marché international, l'organisation de réseaux locaux sera propre aux lieux de production et aux modes d'utilisation : un artisan fustier¹² utilisera des bois directement issus de forêts proches quand l'ébéniste cherchera des essences qui répondent mieux à la qualité attendue.

Une tuilerie artisanale transforme l'argile extraite à proximité pour un circuit local ou un marché spécifique tels que les monuments historiques.

La production de chaux visera nécessairement une utilisation sur un large territoire, en raison notamment de la rareté des lieux de production.

Les carrières de pierre trouvent un usage local dans le cadre de restauration des constructions traditionnelles mais l'utilisation de la pierre concerne aussi les grandes métropoles.

Nous avons dégagé quelques exemples d'initiatives sur des filières différentes (culture, alimentation, habillement) pour démontrer que le circuit court de l'ESS n'est pas limité à un territoire et qu'il peut se développer à des échelles plus importantes.

Trempolino soutient l'art de proximité

Créée en 1990, l'association Trempolino accompagne les artistes, les musiciens, les organisateurs de concerts, les labels, les développeurs, ... dans la mise en œuvre de leurs projets. Dans une approche de circuit court, elle propose aux artistes régionaux de les accompagner dans la création de nouvelles relations économiques entre l'artiste et les habitants d'un territoire. Elle est à l'initiative du Panier-Culture, projet qui s'est ensuite autonomisé avec la création de l'association AP3C.

Trempolino montre qu'il est possible, dans le domaine de la culture, de développer une coopération qui s'étend au-delà du territoire local. Les artistes nantais ont ainsi la possibilité de suivre des formations à l'international (Cuba, Nouvelle-Orléans, Berlin, etc.).

Son action a permis de rassembler rapidement un large réseau d'acteurs aux niveaux local et régional, ainsi que de développer des coopérations artistiques à l'échelle internationale. Par ailleurs, beaucoup d'artistes soutenus par cette association ont connu un succès au-delà de la scène locale (Philippe Katerine, Jeanne Cherhal, Hocus Pocus, Pony Pony Run Run...).

« La Fabrique », projet porté et accompagné notamment par Trempolino, est un bâtiment réunissant plusieurs associations. Basé sur une charte éthique culturelle reprenant les principes de l'économie solidaire, il lui permet de rester sans cesse tourné vers l'innovation.

12) Qui construit des maisons en rondins de bois.

Une histoire bio

« Une Histoire bio » est une gamme de chocolats, pâtisseries et confiseries bio-artisanale créée par LAM Diffusion. Fondée en 2009, LAM Diffusion veut développer et valoriser la production agricole bio de Bretagne. Elle conçoit ses produits en s'approvisionnant prioritairement auprès de producteurs locaux (crème, beurre et farine de sarrasin). Une grande partie de son approvisionnement en matière première se fait via le circuit équitable bio. Les tablettes de chocolat et biscuiteries sont distribuées dans plus d'une soixantaine de boutiques et point relais du Grand Ouest, dont l'enseigne Biocoop. LAM Diffusion commercialise également de la charcuterie et du fromage bio d'Espagne (approvisionnement direct). Elle privilégie des relations avec les petits producteurs qui n'ont pas les moyens de commercialiser leurs produits seuls.

LAM Diffusion est membre d'Inter Bio Bretagne (IBB), une association interprofessionnelle qui regroupe l'ensemble des acteurs de la filière régionale. Elle rassemble tous les maillons de la production bio, afin d'en assurer la promotion. L'association IBB peut ainsi fournir de gros volumes de production afin de répondre notamment aux besoins de la restauration collective.

Cellaouate

Cellaouate est une usine de fabrication de fibres de cellulose installée à Saint-Martin-des-Champs, en Bretagne. Cette filière recycle et transforme des vieux papiers pour produire de la ouate de cellulose, un isolant écologique performant. Le papier, matière première, est collecté localement par l'association les Genêts d'Or et par plus de 450 petites associations pour financer leurs projets. Il est ensuite trié, notamment par des travailleurs handicapés de l'ESAT des Genêts d'Or à Landivisiau, puis transformé en isolant écologique par l'usine Cellaouate. Enfin, l'entreprise Isocell commercialise la ouate produite. Ce projet est issu d'une initiative de la SCOP KEJAL. La filière projette à terme « de vendre la totalité de sa production sur le grand ouest ». Un projet ambitieux, qui démontre qu'une activité organisée en circuit court peut avoir un fort potentiel de développement.

Conclusion

Les démarches de circuits courts viennent souvent d'initiatives à petite échelle. Un des principaux obstacles à leur développement provient de l'ignorance de leur existence ou de la difficulté à les appréhender par les instances ou acteurs dédiés. Les dispositifs favorisant la connaissance des projets sont à promouvoir. Mais la connaissance ne doit pas être « normalisante » : les stratégies sont multiples et la compréhension des projets doit préserver cette richesse. Il convient aussi de s'interroger sur la notion de mise en réseau (réfléchir aux modalités d'une valeur ajoutée opérationnelle de cette mise en réseau). Au final, il s'agit de souligner la nécessité d'approcher l'appui au développement par les initiatives du terrain, dans leur dimension innovante et complexe¹³.

La réflexion des acteurs de l'ESS est à prendre dans toute sa complexité, en valorisant la diversité des démarches, des ressources mobilisées et des facteurs de développement.

L'approche circuits courts de l'ESS si elle devait être intégrée dans l'ensemble des processus marchands ou non marchands représente un levier fort de transition. Pour changer d'échelle et sortir d'initiatives innovantes mais éparses, il faut créer une nouvelle politique économique, favoriser un climat de confiance, développer des démarches participatives intégrer l'idée d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée.

Le circuit court de l'ESS doit devenir l'instrument d'une nouvelle économie par l'effet multiplicateur de ses initiatives.

13) Rapport final de l'Institut CDC pour la Recherche, publié en Janvier 2013.

Propositions de développement des circuits courts de l'ESS

Il serait prématuré de présenter, sur des analyses fines mais encore incomplètes, des propositions définitives. Du moins peut-on proposer quelques pistes visant à faire connaître et à promouvoir les circuits courts de l'ESS.

Proposition 1 > Développer la communication

La sensibilisation à la notion d'utilité sociale des circuits courts de l'ESS est un enjeu important. Il s'agit de développer et de diffuser deux types de discours adaptés à deux publics distincts :

- Un premier volet global s'adresse aux citoyens et vise à les familiariser avec la définition développée précédemment. Il s'agit d'attirer leur attention sur les enjeux des circuits courts de l'ESS et sur les avantages qu'ils peuvent apporter aux niveaux économiques, sociaux et environnementaux.
- Un deuxième volet, plus spécifique, s'adresse aux acteurs souhaitant développer leur activité en circuit court de l'ESS, afin de leur donner accès aux expériences déjà existantes, de faciliter la création de leur projet en se basant sur des « bonnes pratiques ».

Proposition 2 > Financer la Recherche et le Développement

Les circuits courts de l'ESS soutiennent des emplois non délocalisables et développent la cohésion sociale¹⁴. Ce type d'analyse n'est pas développé dans tous les secteurs d'activité. Il est nécessaire de mener des études d'impacts sur les structures organisées en circuit court de l'ESS, afin de renforcer le discours par la preuve. Soutenir le financement d'études de faisabilité à partir des crédits dédiés à l'innovation sociale est une nécessité.

¹⁴ Etude « Circuits courts & cohésion sociale » du Celavar, de l'INRA et du Réseau Rural Français, 2009

Proposition 3 > Obligation de publication et de mise à disposition publique d'un suivi de la chaîne de production, de transformation et de distribution des produits

Une information complète sur les matières et produits utilisés par les producteurs, mais aussi sur leurs modes de transformation et l'identité de tous les intervenants, permet d'apporter à chacun - producteur, distributeur et utilisateur - une garantie sur la qualité environnementale mais surtout sociale des produits, matériaux ou énergies. La transparence apporte ainsi la confiance entre les différents acteurs, tant sur l'origine et la transformation des produits que sur l'usage qui en sera fait.

Proposition 4 > Inscrire dans les futurs contrats de plan État-Région la promotion des circuits courts de l'ESS

Intégrer le soutien et la promotion des circuits courts de l'ESS au prochain contrat de plan Etat-Région (2014 - 2020) afin d'adapter aux spécificités et aux points forts desterritoire, l'action nécessaire au développement de ces filières d'avenir.

Il s'agit d'articuler le plan d'action des circuits courts de l'ESS avec d'autres programmes, notamment d'aménagement, de développement durable ou de mutation économique.

De plus, cette intégration aux contrats de plans Etat-Région permettrait d'assurer une cohérence entre l'action nationale et les différents projets régionaux.

Proposition 5 > Lancer un appel à projets « Circuit court de l'ESS »

La vocation de cet appel à projets serait de valoriser les initiatives organisées en circuits courts de l'ESS, de favoriser l'excellence et la qualité mais également de promouvoir une culture moins nocive pour l'environnement.

Les candidats bénéficieraient d'un suivi et d'un accompagnement adapté (par exemple une aide à la réduction de l'impact écologique), ainsi que d'un soutien financier destiné à la modernisation des exploitations et du matériel.

Afin de mettre l'accent sur l'aspect écologique, il faudrait distinguer une catégorie spécifique au développement durable ainsi que des catégories propres à chaque secteur d'activité.

Le Labo de l'économie sociale et solidaire (ESS)

est un Think Tank qui s'est donné comme objectif de faire connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire. Il est un lieu d'échanges, de réflexions et d'actions pour une économie respectueuse de l'Homme et de l'environnement.

Le LABO de l'ESS travaille en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'ESS pour valoriser leurs initiatives, mettre en avant leurs solutions et propositions innovantes, organiser le travail de collaboration et la réflexion commune. Il se positionne ainsi comme un Think-link, par l'animation d'un travail participatif. Cette réflexion collégiale aboutit à des réflexions qui se veulent structurantes pour l'économie sociale et solidaire et qui doivent agir pour une transformation de la société.

Retrouvez les travaux du LABO de l'ESS, les actions, le calendrier des rencontres, les initiatives et les propositions des acteurs de l'ESS sur le site :

www.lelabo-ess.org

Pour tout renseignement sur cette publication
ou pour plus d'informations, contactez :

Le LABO de l'ESS

41, rue de Bellechasse • 75007 Paris

Tél. : 01 80 05 82 00

Courriel : contact@lelabo-ess.org

Association loi 1901 - Siret 524 585 569 00022

